



L'HIVER EST À NOS PORTES !!

Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de déneiger votre balcon. Celui-ci peut devenir un lieu de refuge en cas d'incendie. De plus, nous vous demandons de respecter les consignes qui vous ont été données quant au déneigement du stationnement de votre immeuble afin de permettre au déneigeur de faire adéquatement son travail.

Nouveau formulaire de plainte

L'OMHGP met dorénavant à votre disposition, dans la salle communautaire de votre immeuble, un présentoir contenant le nouveau *formulaire de plainte*. Seul ce formulaire sera accepté pour qu'une plainte soit recevable. Il sera aussi important de le signer et de le dater à défaut de voir cette plainte être rejetée. Vous pouvez le déposer dans la boîte de courrier interne ou nous le faire parvenir par courrier. Nous y donnerons suite dans les 10 jours suivant sa réception.



VACANCES DE NOËL

Les bureaux de l'OMHGP seront fermés du 24 décembre au 3 janvier inclusivement, cependant pour toutes urgences (dégât d'eau, problème électrique, détecteur de fumée défectueux) vous pouvez contacter le **418-876-4730**, quelqu'un se rendra rapidement sur place.

PAIEMENT DU LOYER Nous vous rappelons que pour toute annulation de paiement préautorisé de votre loyer, vous devez nous contacter avant le 18 décembre. Sinon, vous serez dans l'obligation de contacter votre institution financière pour procéder à un arrêt de paiement et ainsi éviter des frais.

NOUVELLES EMPLOYÉES À L'OMHGP

Depuis quelques temps déjà, deux nouvelles employées se sont jointes à l'équipe :

Madame Dominique Roy, responsable de l'entretien des immeubles : 418 284-0016 **poste 1**.

Madame Josiane Audet, responsable du service à la clientèle, et donc de la location :
418 284-0016 **poste 2**.

On leur souhaite la bienvenue !

COVID-19

Nous vous rappelons que le port du masque est dorénavant **obligatoire** dans les espaces communs de nos immeubles, la directive s'applique aussi à vos visiteurs.

Étant donné l'évolution rapide de la situation, nous vous invitons à suivre rigoureusement les directives de la santé publique et nous vous rappelons que les rassemblements sont interdits durant la période des fêtes afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.

Quelques suggestions de la Fédération des OBNL en habitation (FROHQC) pour égayer vos visioconférences : [Guide astuces.com](https://www.guideastuces.com)

[8 activités à réaliser en visioconférence](#)

[François Charron : mon top 5 des idées de rendez-vous virtuels originaux](#)

**Toute l'équipe de l'OMHGP vous souhaite
de très Joyeuses Fêtes !**